

Ecrit par le 3 juillet 2026

Poursuite de l'aménagement de la véloroute du Cavalon entre Robion et Cavailon



Le chantier de la véloroute du Calavon se poursuit. Après l'aménagement du tronçon entre Coustellet et Robion (mis en service en 2015), les travaux reprennent sur une portion de 6 km comprise entre Robion et Cavailon, pour une réalisation en deux temps.

De juin à novembre 2020, des travaux de chaussée de 4,5 km seront réalisés, de la section comprise entre Robion et la RD 2 puis de la RD 2 à Cavailon (Chemin du puits de Gavottes) sur l'ancienne voie ferrée déclassée. Puis, dans le courant de l'année 2021, la traversée de la RD 2 en passage inférieur (passage de la véloroute sous la RD 2) sera à son tour aménagée.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Financé par le Département de Vaucluse en partenariat avec l'Etat et la Région Sud, le coût total des travaux se chiffre à 864 000 €. A ce jour, 36 km ont déjà été réalisés dont une majorité en voies vertes entre Saint-Martin-de-Castillon et Robion, avec un faible dénivelé. À terme, les travaux permettront d'assurer une liaison complète de la véloroute en Vaucluse, des Alpes de Haute Provence jusqu'aux Bouches-du-Rhône.

Budget supplémentaire 2020 au menu du Conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 3 juillet 2026



Covid-19 oblige, seulement 14 élus sur 34 dans l'hémicycle de l'assemblée départementale lors de sa dernière séance publique, avec distanciation sociale d'un fauteuil sur trois occupé. Les autres avaient envoyé une procuration. Maurice Chabert, le président toujours en convalescence « qui se remet bien » est remplacé par le 1er vice-président, Thierry Lagneau.

Première des 33 délibérations, l'entretien de la voirie des 2 600km de routes de Vaucluse avec 33,5M€ supplémentaires pour des projets structurants comme à Réalpanier ou à l'échangeur ouest de Monteux. La suppression du passage à niveau 15 et la création d'un giratoire sécurisé sur les communes de Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue donne à l'élue écologiste Sylvie Fare l'occasion, une fois de plus, de dénoncer « les investissements qui augmentent l'artificialisation des sols ».

« Vote d'une mesure expérimentale pour les bénéficiaires du RSA. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Pour aider une partie des 16 000 bénéficiaires du RSA (*Revenu de solidarité active*) à retrouver un emploi, même ponctuel, une mesure expérimentale a été votée pour cumuler leur allocation avec des revenus supplémentaires générés par un coup de pouce donné par les paysans qui ont besoin de main d'œuvre agricole en période de récolte de fruits et légumes.

Pendant un long moment, le grand financier du département, le vice-président Jean-Baptiste Blanc a dressé le bilan du Compte Administratif 2019. Les recettes de fonctionnement progressent de 611 à 622 M€ grâce au produit des droits de mutation induit par le marché de l'immobilier qui grimpe à +7,8%. Pêle-mêle 189 M€ pour l'aide sociale, 108 M€ pour l'insertion, 33,2 M€ pour le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours). Et le contribuable vauclusien peut se frotter les mains : le département est le 3^e de France à garder un taux de fiscalité de seulement 15,13% sur le foncier bâti, inchangé depuis 2017, alors que nos voisins du Gard en paient près de 25 %. En revanche, côté RSA, le montant global des allocations dépasse le cap des 100M€, mais n'est que partiellement compensé par l'Etat (58,3M€). Tout le reste, (soit 39,1M€), reste à notre charge.

Parmi les équipements réalisés en 2019, à noter la réhabilitation du Collège Giono à Orange (0,4M€), de Vallis Aeria à Valréas, le démarrage de la construction du nouveau pôle de recherche et de conservation du patrimoine (Archives départementales) à hauteur de 6,6M€, le programme Véloroute (2,3M€), l'installation du réseau de Très Haut Débit (31M€).

La culture et le sport reçoivent 7,2M€, dont 637 000€ pour l'Orchestre régional Avignon Provence, 627 000 € pour le Festival d'Avignon, 498 000 € pour l'Auditorium Jean-Moulin au Thor, 300 000 € pour les Chorégies d'Orange, 220 000 e pour l'Opéra d'Avignon, 200 000 € pour la Scène nationale de la Garance à Cavailon. 84 500€ pour l'AVB (Avignon Volley-Ball).

Le soutien au tourisme, fortement impacté par le coronavirus, s'élève à 2 706 000€ via la structure VPA (Vaucluse Provence attractivité), autres subventions de 302 000€ à destination de la Chambre d'agriculture et 116 000€ pour la Chambre des métiers et de l'artisanat.

« Notre ambition est de venir en aide aux plus fragiles. »

« Notre ambition, malgré la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, est de venir en aide aux plus fragiles, de préserver l'essentiel, c'est à dire la qualité des services rendus aux vauclusiens en utilisant au mieux l'argent public » conclut Jean-Baptiste Blanc.

Une unanimité qui traverse quasiment l'ensemble de l'hémicycle, même l'élu de la Ligue du Sud, Yann Bompard votera le texte saluant « les efforts d'épargne, le maintien des investissements et la baisse de la dette ».

Concernant le projet de Budget Supplémentaire 2020, 6M€ seront consacrés au RSA dont le montant a été revalorisé de +0,9% au 1er avril dernier. Par ailleurs, 1M€ sera alloué au dispositif 'Chèque vacances' alloué aux salariés qui ont continué à travailler pendant le confinement (personnels soignants,

Ecrit par le 3 juillet 2026

caissiers, livreurs...). D'un montant de 500€, ils permettront de payer hôtels, restaurants, campings, centres de loisirs et ainsi de relancer le tourisme de proximité.

Avant de lever la séance, le président par intérim, Thierry Lagneau se félicitera de l'évolution favorable de la situation financière du Vaucluse « Mais, dans le contexte post-Covid-19, elle reste fragile, donc l'heure est à la prudence pour les mois qui viennent ».

Chèques vacances : le Département met 1M€ sur la table pour remercier ceux qui ont œuvré pour les autres pendant la crise sanitaire



Ecrit par le 3 juillet 2026

Le secteur touristique, dont on connaît l'importance en Vaucluse, est l'un des plus touchés par les conséquences indirectes de la crise sanitaire. La quasi-totalité des professionnels redoutent une saison 2020 catastrophique. C'est pour répondre à cette situation d'urgence que le Conseil départemental de Vaucluse a adhéré au dispositif 'Chéquier vacances' pour lequel il va consacrer une enveloppe d'1M€ et que l'Etat abondera d'1M€ supplémentaire au profit de 4 000 bénéficiaires potentiels.

Prise de position

«Des initiatives comparables ont déjà été lancées par ailleurs pour les soignants, qui sont évidemment en première ligne dans la bataille contre la Covid-19, explique Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse. Avec la Région Sud, nous avons choisi d'attribuer ces chèques vacances aussi à ceux qui sont en seconde ligne et assurent la continuité de la vie quotidienne de nos concitoyens. Je pense aux livreurs, aux caissiers, aux employés des commerces et aux personnes qui assurent les services à domicile auprès des personnes âgées et des personnes handicapées».

Comment recevoir les chèques vacances

Les bénéficiaires de ce dispositif n'ont aucune démarche à faire. Le Conseil départemental identifiera, via les associations caritatives ou parmi ses propres aidants, les bénévoles qui ont œuvré au contact du public pendant le confinement. Les personnes ciblées se verront ensuite demander, via leur employeur, un numéro de smartphone et une adresse électronique afin de recevoir leur chéquier de manière dématérialisée. Ceux-ci pourront être utilisés individuellement ou en famille, pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en Provence-Alpes-Côte d'Azur avant la fin de l'année. Ils sont utilisables auprès des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Conseil départemental : réouverture des musées départementaux

Ecrit par le 3 juillet 2026



Depuis le 15 juin, le musée d'Histoire Jean Garcin 39-45 L'Appel de la liberté, le musée-bibliothèque François Pétrarque, le musée du Cartonnage et de l'Imprimerie et le musée de la Vannerie ont rouvert leurs portes.

En raison de la crise sanitaire, le Conseil départemental de Vaucluse a instauré des modalités spécifiques pour les visites. Le port du masque est obligatoire et il est demandé à chacun de respecter la distanciation physique à l'intérieur des musées. Par ailleurs, les musées ont défini la limitation du nombre de visiteurs accueillis simultanément : pas plus de dix personnes aux musées d'Histoire et du Cartonnage, cinq personnes au musée de la Vannerie et au musée-bibliothèque François Pétrarque. Les départs pour les visites s'effectueront toutes les dix minutes.

Enfin, chaque musée a modifié ses horaires et la période d'ouverture au public individuel sera exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 octobre prochain.

Musée de la Vannerie

Du mardi au samedi et le premier dimanche du mois, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Musée de l'Imprimerie et du Cartonnage

Du mardi au samedi et le premier dimanche du mois, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

Musée d'Histoire Jean Garcin et Musée-Bibliothèque François Pétrarque

Du jeudi au lundi de 11h à 13h et de 14h à 18h.

Le Musée de la Boulangerie est ouvert ponctuellement et sur réservation.

Mondragon : aménagement d'un 'chaucidou' sur la Via Rhôna

Ecrit par le 3 juillet 2026



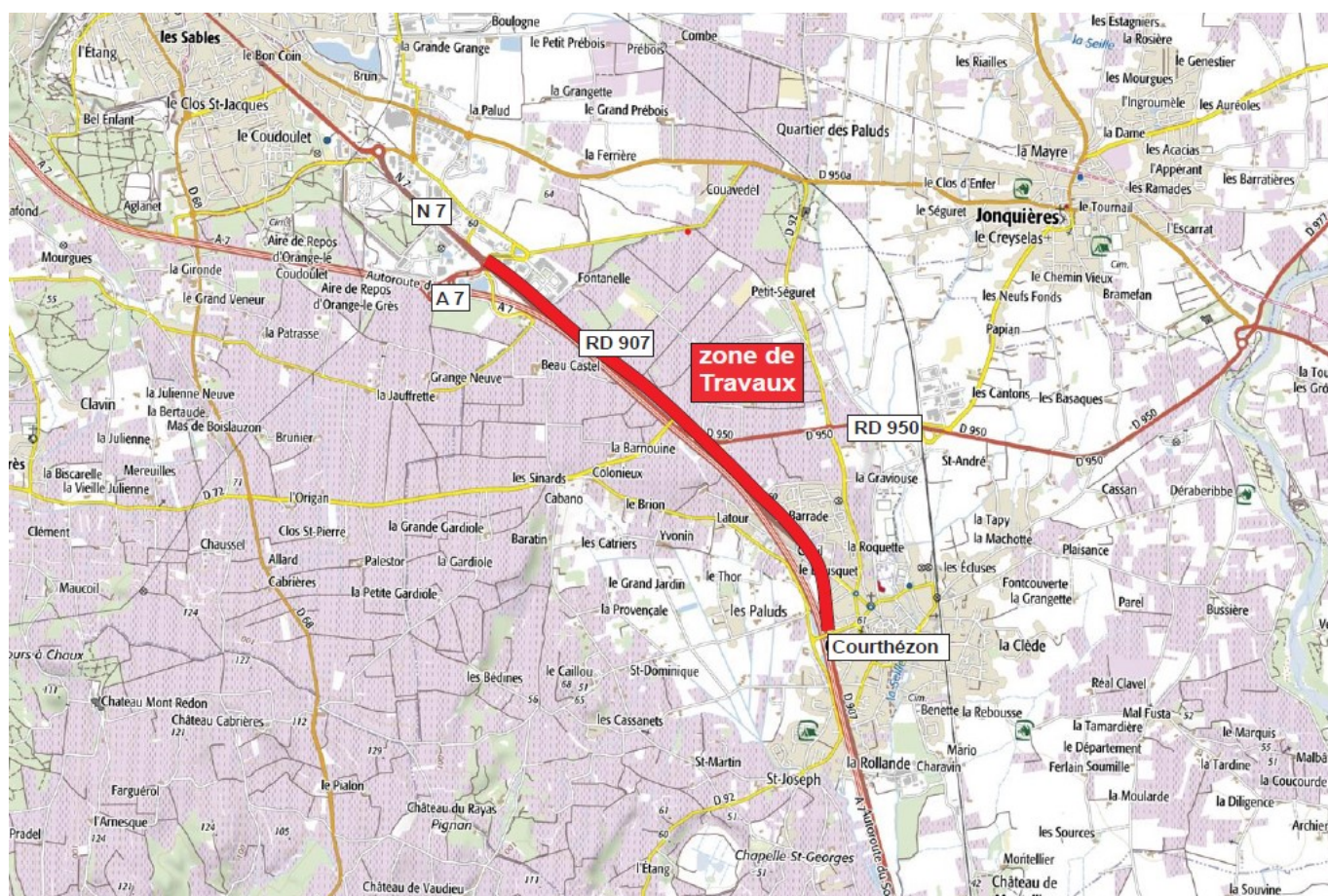
Ecrit par le 3 juillet 2026

Dans le cadre de l'aménagement et la sécurisation de l'itinéraire cyclable Via Rhône, le Conseil départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif expérimental appelé 'chaucidou' sur le pont du canal du Rhône à Mondragon, entre le giratoire de la RD 44 et la voie communale quartier du Pas d'Arles et l'extrémité du pont, du côté de Lamotte-du-Rhône.

Contraction de l'expression 'chaussée pour les circulations douces', le terme 'chaucidou' est un dispositif visant à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. Cet aménagement modifie le marquage au sol de la voirie pour donner davantage de place aux cyclistes : les véhicules motorisés circulent sur une seule voie centrale bidirectionnelle tandis que les cyclistes roulent sur les accotements revêtus appelés rives (1,20 mètres minimum de largeur). À noter que l'ensemble de la zone est limité à 50 km/h. Cet aménagement constitue une première sur le domaine public routier départemental en Vaucluse.

RD 907 : des travaux de réfection de chaussée à Courthézon et à Orange

Ecrit par le 3 juillet 2026



Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser, à compter du 15 juin et pour une durée d'environ un mois, des travaux de réfection de chaussée d'une partie de la RD 907 située entre le giratoire d'accès au péage autoroutier d'Orange sud et Courthézon. La section s'est dégradée au fil du temps en raison du trafic quotidien des automobilistes.

Les travaux vont permettre la réfection de la couche de roulement, la réalisation de purges ponctuelles et le curage des fossés. Les opérations se dérouleront essentiellement de nuit entre 20h et 6h en occasionnant temporairement une réduction à une seule voie de sortie de l'autoroute A7 Orange Sud sur le giratoire dit de « L'Avion » en début de chantier. Une circulation alternée pourra également être mise en œuvre en fonction des besoins du chantier.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Collèges vauclusiens : gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire



Depuis le 18 mai, les 41 collèges publics du département ont rouvert leurs portes. Après avoir accueilli dans un premier temps les élèves de 6e et 5e, c'est au tour des classes de 4e et de 3e de retrouver le chemin de leurs établissements respectifs, toujours dans le respect des règles sanitaires, y compris pour les repas de la demi-pension. À ce sujet, le Conseil départemental vient d'annoncer la gratuité de la demi-pension jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le président du Conseil départemental

Ecrit par le 3 juillet 2026

hospitalisé en urgence



Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse, a été hospitalisé hier soir en urgence au centre hospitalier Henri-Duffaut, à Avignon. Si dans un premier temps cette hospitalisation a suscité de vive inquiétude sur son état de santé, ce dernier est maintenant stabilisé selon un communiqué du Département qui précise également que « Maurice Chabert et son épouse tiennent à remercier l'ensemble du personnel hospitalier pour la qualité des soins qui lui ont été prodigués. »

Si les raisons de son hospitalisation n'ont pas été précisées, le Département assure qu'il n'est pas atteint du Covid-19.

Agé de 76 ans, Maurice Chabert est président du Conseil départemental depuis 2015. C'est lui qui devait présider la séance plénière du Département qui se tiendra demain à 13h30 à Avignon. Cette séance, la première depuis la mise en place du confinement et qui devrait entériner les décisions prises en urgence par la collectivité départementale, sera présidée par Thierry Lagneau, 1^{er} vice-président et maire de

Ecrit par le 3 juillet 2026

Sorgues.

Mont-Ventoux : la réhabilitation de son sommet démarre



Le Mont-Ventoux, très prisé par les touristes comme les habitants du cru avec plus de 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne méritait de retrouver toutes ses qualités paysagères et environnementales. Ce sera chose faite puisque le Département de Vaucluse a commandité les travaux de réhabilitation de son sommet, investissant, avec ses partenaires financiers, 3,406M€ dans cette opération séduction.

Un projet élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux

Le projet de réhabilitation, élaboré en collaboration avec le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux Durable, sera évolutif dans le temps afin de mieux organiser les flux d'utilisateurs, de restaurer les milieux naturels altérés par la fréquentation afin de favoriser la redécouverte de son patrimoine naturel et culturel.

Les travaux

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les travaux d'amélioration de la fonctionnalité du site et de la gestion des flux auront lieu du printemps à l'automne 2020 et ceux de requalification écologique et paysagère du printemps à l'automne 2021.

Au chapitre des finances

Ceux-ci se montent à 3,406M€ financés à un peu plus de 60% par Le conseil départemental de Vaucluse, maître d'ouvrage, les partenaires financiers étant l'Union européenne (Feder) à hauteur de 250 000 €, soit 7,34 % ; l'Etat (FNDAT CPER et Cima) pour 500 000€, soit 14,68 % et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 600 000€, soit 17,62 % de l'ensemble de la réalisation.

Dans le détail

Les travaux ont pour objet de conforter la ligne de crête, de créer des espaces piétons, cyclistes et automobiles et, des lieux de repos et de contemplation. Le parvis de l'observatoire sera rendu aux piétons et aux cyclistes au printemps 2021, en supprimant son accès aux voitures bénéficiant d'un revêtement plus adapté aux contraintes météorologiques. La restauration du mur de soutènement du parvis permettra de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD974.

Création de degrés du Ventoux

Parallèlement, la création de degrés du Ventoux, un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet, depuis le Belvédère de Provence, limitera les cheminements sauvages dans le pierrier trop impacté.

Accès au belvédère des Alpes

L'accès au Belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Des systèmes de contention limiteront le stationnement sauvage et protégeront les milieux naturels impactés. Enfin, des places de stationnement gratuites seront conservées le long de la RD 974, permettant de maintenir des capacités équivalentes à celles d'aujourd'hui. Ces importants travaux portant sur une superficie limitée, la route devra être coupée durant cette période et l'espace disponible au sommet sera fortement contraint.

Restauration et mise en valeur des milieux naturels

Ecrit par le 3 juillet 2026

La seconde phase de travaux consacrée à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels se déroulera d'avril à octobre 2021, avec une circulation rétablie, toute ou partie, sur la RD 974. Elle consistera en un nettoyage complet du site, en la restauration des pierriers et en la mise en place d'une nouvelle signalétique.

Restrictions d'accès au sommet

L'accès au Mont Serein ainsi qu'au Chalet Reynard seront maintenus à tous les véhicules dans des conditions normales pendant la durée du chantier. Au-delà, pour des questions de sécurité, plusieurs dispositions ont été mises en œuvre depuis avril et durant les travaux de l'année.

Pour les véhicules motorisés

La route (RD 974) restera fermée aux véhicules motorisés dans les deux sens au sommet du Mont Ventoux, depuis le Col des Tempêtes côté sud et depuis le Radôme côté nord. Ils pourront accéder au Mont Serein (Ventoux nord) depuis Malaucène et au Chalet Reynard (Ventoux sud) depuis Bédoin. S'il est conseillé aux conducteurs de voitures et de motos de stationner leurs véhicules au niveau de ces deux sites, les cars, bus et camping-cars en auront de leur côté l'obligation, les demi-tours au Col des Tempêtes ou au Radôme n'étant plus techniquement possibles.

Pour les cyclistes et les piétons

Les cyclistes et les piétons pourront accéder au sommet du Mont Ventoux que ce soit par le nord ou le sud, cependant ils devront être vigilants entre le Col des Tempêtes et le Radôme car le tronçon comportera une zone de travaux. En raison du chantier, la largeur disponible sur le parvis (au sommet) ne permettra pas le passage de cyclistes groupés.

Pour les commerces et restaurants du sommet

Dès accord du gouvernement, l'accès aux commerces et restaurants situés au sommet sera possible. La brasserie Le Vendran (côté Bédoin) restera accessible aux véhicules légers devant s'y rendre, ainsi qu'aux bus sous réserve d'une information préalable des gérants de ce restaurant, joignable au 04 90 60 29 25.

Les accès aux versants nord et sud du Ventoux seront signalés par des panneaux spécifiques depuis les principaux axes routiers (Carpentras, Sault, Bédoin, Malaucène), avec mention des restrictions d'accès à

Ecrit par le 3 juillet 2026

partir du Mont Serein et du Chalet Reynard.

Quant aux organisateurs de manifestations sportives dédiées au Mont Ventoux, ils sont invités à prendre contact avec le Conseil départemental ou la Sous-Préfecture de Carpentras.

[Voir l'intégralité de l'avant-projet ICI](#)